

Programme régional AVQ-AVD

Infolettre – Hiver 2021

Le programme AVQ-AVD en chiffres

1^{er} avril 2020 au 31 janvier 2021

(Nous traitons les demandes à l'intérieur du code de priorité établi)

Équipements	Demandes reçues	Demandes traitées	Demandes P1	Demandes P2	Demandes P3
De + 300\$	911	894	216	415	280
De – 300\$	1118	1096	257	558	303
Total	2029	1990	473	973	583
Moyenne délais de traitement (jours)			2	8	11

Nouveautés

Fauteuil auto-souleveur en tissu

À la suite de l'analyse des données de prêt d'équipement, il a été convenu que dorénavant seuls les fauteuils auto-souleveur avec recouvrement en tissu seraient financés par le programme AVQ-AVD et ce, sans que ceux-ci ne soient récupérés (usage unique). La franchise est maintenue dans le but de couvrir les frais d'entretien et de réparation nécessaire et ce, tant que l'utilisateur en fait usage. Les fauteuils en vinyle institutionnel seront récupérés après usage et réattribués selon les opportunités qui se présenteront.

Important - Erratum

Système d'hygiène personnelle (bidet)

Après vérification, les essais et les achats de bidet ne peuvent se faire via le fournisseur Savard Médicus. Nous avons donc corrigé la liste des aides techniques admissibles au programme afin de nous conformer aux contrats de la GACOQ Montérégie.

Rappel

Donc, tel que mentionné dans l'infolettre précédente, puisque le fournisseur à contrat Agence Visibilité facture des frais de 85 \$ pour l'essai obligatoire des bidets à domicile, les frais sont assumés par le programme. Vous devez donc faire parvenir une demande de gestion d'équipement dûment complétée au programme afin que l'admissibilité de l'utilisateur soit analysée. Les frais d'essai ne seront pas défrayés par le programme si l'utilisateur ne répond pas aux critères d'attribution de cet équipement.

Rappels

Garde partagée

Le guide de gestion ne permet de financer qu'une aide par besoin par usager, même si l'enfant est en garde partagée à 50/50. Les équipements ne sont prêtés que pour le domicile qui a été déterminé comme étant le « principal ». Dans une situation où le domicile principal aurait fait l'objet d'un PAD, certaines aides techniques pourraient être prêtées pour

compenser des équipements fixes qui ne peuvent être transportés d'un domicile à l'autre (p.e. easy track qui serait prêté pour un usager ayant un levier sur rail fixe). Les équipements déplaçables, même s'ils sont volumineux, ne peuvent être prêtés en double. *Ex. un prêt d'un 2^e lit électrique n'est pas possible.*

Ajout ou modification des équipements distribués en CLSC

Vous aimeriez faire une suggestion d'ajout ou de modification d'équipement à la liste des équipements maintenus en inventaire CLSC? Nous vous invitons à vous référer à votre personne ressource qui s'assurera de cumuler les informations et nous les fera parvenir en un bloc.

Voici vos personnes ressources :

Pour les RLS de la Montérégie-Centre :

- Caroline Mercille, erg.
- Anne-Marie Thibault, erg.

Pour les RLS de la Montérégie-Est :

- Josée Moulin, erg.
- Dominique Cloutier, erg.
- Martine Bérubé, erg.

Pour les RLS de la Montérégie-Ouest :

- Catherine Beaulne, erg.
- Antonella Cerrone, erg.

Pour les Centres de Réadaptation :

- Adulte : Marie-Ève Roy, erg.
- Jeunesse : Nadine Hallé, erg.

Nous souhaitons aussi remercier les ergothérapeutes Mylène Dumouchel et Evelyne Dallaire qui ont été des personnes ressources dans les dernières années. Merci pour votre contribution.

Modification des équipements disponibles en CLSC

À la suite de plusieurs recommandations en ce sens, le programme a donc mis à disposition un coussin d'assise « mi-ferme » en viscosc 3 pouces, de dimensions 17x17 po. Celui-ci remplace donc le coussin « ferme » 16x16 po.

Documents mis à jour

- Catalogue des équipements disponibles en CLSC
- Liste des aides techniques admissibles au programme AVQ-AVD
- Coordonnées des établissements
- Formulaire de réquisition – Liste d'inventaire